

d'établir un règlement de clôture, tandis que le Gouvernement canadien n'en a aucune.

Après avoir rappelé ce qui se passa au cours des trois ou quatre années durant lesquelles la question irlandaise fut discutée au parlement anglais, M. Winston Churchill cite un passage du premier discours de lord Randolph Churchill, qu'un journal de la métropole a publié tuellement. C'était le premier de ses grands discours et il fixa l'attention du pays entier. Il y traçait le tableau de la situation qui prédominait alors en Irlande et, à l'avis même des Anglais, justifiait l'attitude du groupe parlementaire irlandais. On va voir en quels termes lord Randolph Churchill décrit la situation où se trouvait l'Irlande sous le régime de la coercition. Je ne fais cette citation que pour démontrer que la clôture fut la conséquence inévitable de la coercition.

Après l'échec des mesures de rigueur que l'on avait prises dans l'espoir d'amener un changement en Irlande, on s'empressa d'établir la clôture. Lord Randolph Churchill s'exprime comme suit au sujet de la coercition :

"Les gens", dit-il, parlent parfois trop à la légère de la coercition; ce mot signifie que des centaines d'Irlandais qui, si la loi était demeurée intacte et qu'on l'eût appliquée loyalement, mèneraient aujourd'hui une vie paisible, industrielle et honnête, seront bientôt jetés en prison sans aucune forme de procès; que d'autres devront fuir le sol natal pour aller vivre en exil; que d'autres encore, exaspérés par d'aussi cruelles alternatives, verseront peut-être leur sang et perdront peut-être la vie dans leur vaine résistance aux troupes de l'Etat; que nombre de familles irlandaise, où le bonheur eût régné si l'on avait su, dès le début, enrayer le mal d'une main ferme, seront bientôt privés de ceux de leurs membres sur lesquels elles fondaient leurs plus grandes espérances, de leur principal soutien, déshonorées par la cellule du filou et la livrée du forçat; et quand on songe au peu de temps qu'il a fallu pour obtenir un résultat aussi épouvantable, on recule d'horreur devant le lugubre spectacle que constituent l'assassinat des propriétaires, les tortures infligées aux fermiers à bail, la mutilation des animaux, spectacle qui souille de tous côtés les verts et fertiles pâturages de l'Irlande. Il m'appartient, et il appartient à bien d'autres qui, comme moi, de découvrir ses belles qualités et ses nombreuses vertus et de savoir que, sous une administration ferme et éclairée, une immense prospérité a dû lui être réservée, ce à quoi elle avait droit — il est, dis-je, terrifiant de penser que toutes ces promesses se sont évanouies pendant un certain temps, que tout ce progrès s'est arrêté, et que toute l'industrie a rétrogradé à cause d'un seul acte imprudent et indiscret du gouvernement qui, au début de sa carrière et aux beaux jours de sa jeunesse et de sa puissance, n'a pas eu d'objet plus élevé, de motifs plus nobles que celui de remporter coûte que coûte un avantage temporaire et illusoire sur ces adversaires.

M. MARCIL (Bonaventure).

Je n'insisterai pas davantage sur les observations que j'ai eu l'honneur de faire à la Chambre ce soir. Vu l'expérience que j'ai acquise en cette enceinte, je désirais vivement signaler à l'attention des députés l'importante démarche qu'on veut faire, et surtout leur faire observer que la situation actuelle ne saurait être comparée à la situation qui régnait en Angleterre lorsque la clôture a été établie. Le Parlement aurait pu sans difficulté exercer ses fonctions ordinaires, discuter tous les projets d'initiative gouvernementale qui sont inscrits sur le Feuilleton, les transmettre au Sénat, les modifier ou les adopter au gré du ministère, ou bien suivant les conseils de l'opposition, et mener rondement l'étude du budget. De fait, plus des deux tiers ou des trois quarts des crédits seraient votés en ce moment, à la fin du cinquième mois de la session. Les affaires courantes du pays ont été paralysées et renvoyées au calendes grecques. On a tout mis de côté pour cette seule question de la marine sur laquelle nous ne nous entendons pas et nous ne pouvons pas tomber d'accord.

Nous savons dans quelles circonstances a eu lieu la dernière élection dans la province de Québec. Nous n'ignorons pas que presque tous les députés conservateurs canadiens de cette province ont été élus parce qu'ils ont promis que, pour aucun motif, ils ne voteraient pour une marine canadienne, pour une contribution, ni pour rien de semblable, sans permettre d'abord au peuple de se prononcer au moyen d'un plébiscite ou consultation populaire.

Nous savons dans quelles circonstances le Gouvernement a obtenu l'appui de la majorité de la députation; en Angleterre, quant à l'état de choses actuel, et des critiques de journaux importants comme le "Manchester Guardian", et nous ne sommes pas sans savoir que le peuple anglais n'accepterait pas un don arraché à la plus belle des colonies au moyen de la clôture. Voilà une autre grande tragédie impériale, une autre grande faute.

Je répète ce que j'ai dit la première fois que j'ai eu l'avantage de traiter ce sujet devant la Chambre, je me serais réjoui si le Canada avait pu prendre sa part du fardeau de l'empire, et cela, du consentement unanime ou presque unanime. Quelle valeur aura ce don qui nous a été arraché au moyen de la clôture, en foulant aux pieds toutes les règles parlementaires, en faisant table rase des prérogatives du Parlement canadien et en mettant la population de ce pays libre et heureux sur le pied où se trouvaient les habitants d'Irlande et des Îles-Britanniques en 1880, en 1881 et en 1882. Il n'y a pas de comparaison entre l'état de choses qui existait alors en ces pays et celui qui existe de nos jours en